

Bilan du projet d'intégration de Xavier

En 2008, notre établissement a été approché par les HUG afin d'accueillir, en urgence, un enfant touché par le syndrome de Prader Willy. Cet enfant, vivant dans un contexte familial difficile, avait besoin d'une prise en charge rapide et à plein temps en collectivité crèche.

L'adjointe pédagogique et moi-même avons été invitées par le réseau médico-social, en charge de cet enfant et de sa mère, qui nous a présenté le syndrome congénital dont était atteint Xavier, son évolution possible et les attentes du réseau de professionnels envers le SPE de Champel.

L'équipe de l'Espace de Vie Infantile Bertrand (EVE) consultée sur cette possible prise en charge s'est sentie en mesure d'assurer cet accueil spécifique. Cependant, la direction du SPE de Champel a toujours défendu qu'une intégration ne peut être de qualité que s'il y a une organisation professionnelle pensée et adéquate autour des besoins de l'enfant accueilli. C'est pourquoi, depuis 2009, nous collaborons avec l'AIPE pour le subventionnement d'un poste d'auxiliaire de crèche à temps partiel (environ 16-19 heures par semaine). Ce poste permet, au personnel éducatif diplômé, de dégager du temps pour l'accompagnement spécifique de Xavier.

Avec le soutien financier reçu, l'institution a engagé alors une auxiliaire expérimentée dans le domaine spécialisé. Celle-ci a pu assumer un travail de qualité auprès de Xavier et auprès de sa maman. Elle faisait le lien entre le groupe, l'institution et la famille, elle mettait en place des adaptations des activités motrices, sociales et cognitives visant l'évolution de l'autonomie et de la socialisation de cet enfant. Elle était soutenue dans ce travail par tous les éducateurs du groupe.

Une collaboration régulière (4-5 fois par an) avec les membres du réseau professionnel qui entoure Xavier nous a permis de bien remplir notre mission d'intégration.

Etant en interrogation sur l'aide financière de l'AIPE possible pour cette année et Xavier étant plus autonome, la direction, en accord avec les professionnels et le réseau, a décidé que les éducateurs assumeraient entièrement l'accompagnement spécifique de Xavier pour sa dernière année en EVE.

Aujourd'hui, Xavier vit comme les autres enfants dans l'Espace de Vie Infantile de Bertrand. Toutefois, un accompagnement régulier est encore nécessaire car il a besoin de plus d'encouragement, de stimulation, de concentration que ses camarades pour remplir les tâches journalières de ses journées en crèche. Pour cette raison, nous avons reçu à nouveau le soutien de l'AIPE pour un nombre d'heure réduit.

La perspective de cette année : toutes les équipes éducatives et du réseau professionnel travaillent à ce que Xavier puisse entrer à l'école, au moins à temps partiel, dès août 2011.

Cette expérience a été très riche professionnellement et personnellement de tous les points de vue, technique, social, émotionnel et ceci pour les familles, les enfants et les équipes de l'EVE Bertrand.

Pour l'EVE Bertrand
Mme C. Favario
Responsable de secteur

